



ché à savoir si nous avons affaire à une perturbation anormale ou non du système. Or, les données accumulées depuis plus de cinquante ans aux Sept-îles nous invitent plutôt à conclure à un changement d'équilibre.

► **Voilà qui plaide pour l'intervention du gestionnaire afin qu'il sauvegarde l'équilibre du système...**

Notre connaissance de la dynamique des deux espèces, aux Sept-îles mais aussi dans leur aire de distribution, nous permet d'affirmer que la régression des macareux n'est pas liée à la croissance des fous de Bassan. Certes, cela ne modifie pas la réalité objective, mais cela change considérablement notre réflexion. Les macareux souffrent, entre autres, des pollutions par hydrocarbures, des captures accidentelles par les engins de pêche ou encore de l'influence des changements climatiques sur les populations de poissons, donc de proies; toutes causes qui échappent à l'emprise géographique du gestionnaire de l'archipel.

► **Vous disiez que la troisième étape de votre réflexion visait à déterminer si les perturbations étaient d'origine humaine... En quoi la réponse à cette question conditionne-t-elle votre intervention ?**

Quand les facteurs influents sont d'origine anthropique, il nous paraît légitime d'intervenir. L'objectif de l'action est alors d'éliminer ces facteurs perturbateurs ou tout au moins de limiter leurs effets. La mission d'une réserve naturelle n'est pas celle d'un zoo, ni d'un centre d'élevage. Elle ne vise pas à sauvegarder un système en l'état, mais à préserver les potentialités du milieu à évoluer, sous l'influence de facteurs naturels (au sens de non anthropiques). Il faut accepter que de nouveaux équilibres s'installent, dans la mesure où la dynamique de changement n'est pas influencée par l'activité humaine. En disant cela, je suis tout à fait conscient que ma position de gestionnaire d'îlots marins est plus confortable que si je gérais une zone humide littorale, résultante de la transformation millénaire du milieu par l'Homme.

► **Vous dites : il ne faut jamais se précipiter pour intervenir. Il faut prendre le temps d'analyser des données.**

Certes, ainsi nous nous sommes interrogés au sujet de l'impact des lapins sur la flore. Mais, conformément à notre éthique, nous avons pris le temps d'observer. Nous avons bien fait, car les évolutions négatives que nous craignons se sont avérées réversibles. Conclusion: il ne faut pas se précipiter pour intervenir. En corollaire, nos suivis floristiques sont de plus en plus précis. Auparavant, ils portaient sur des intervalles de cinq à sept ans, maintenant des observations annuelles complémentaires sont réalisées. Ces études, de plus en plus fines, sont désormais à l'échelle du centimètre. En ce qui concerne la flore, nous pensons qu'il faut au moins dix à quinze ans de suivi pour commencer à appréhender les équilibres.

► **N'y a-t-il pas, quelquefois, des espèces dont la décroissance faciliterait la sauvegarde d'autres espèces, à forte valeur patrimoniale? Des fois où il faut intervenir ?**

Ce qu'on pourrait appeler, avec un brin de provocation, des nuisibles? En 1993 et 1994, nous avons éradiqué le rat des îlots. Cette espèce, introduite au 18^e siècle, a éliminé de l'archipel d'autres espèces à forte valeur patrimoniale, telles les océanites tempête. Mais là encore, notre intervention a fait suite à une longue réflexion. Un laboratoire a travaillé pendant plusieurs années, d'une part, pour évaluer au plus juste les enjeux patrimoniaux et, d'autre part, pour appréhender *a priori* et *a posteriori* l'impact de l'élimination supposée, puis effective, sur des espèces non-cibles de l'opération.

► **La non-intervention va tout de même à l'encontre d'une certaine pression sociale ?**

Oui. D'autant que certaines espèces ont une forte valeur symbolique. Comment fermer les yeux sur certaines forces sociales? D'autant que la décision finale de l'action ne nous appartient pas: elle relève du comité de gestion, donc des représentants de la société dans toutes ses composantes. Nous proposons la politique que nous pensons la plus pertinente, nous l'appliquons si nous avons *quintus*, mais nous ne disposons pas! ■

RECUEILLI PAR MOUNE POLI

>>> **En savoir plus**
François Siorat • Réserve naturelle des Sept-îles • station LPO
Ile grande • 22560 Pleumeur-Bodou
Tél. : 02 96 91 91 40 •
Fax : 02 96 91 91 05

Cahiers d'habitats mais qui les utilise?!



Le Centre régional de la propriété forestière Nord Picardie utilise les Cahiers d'habitats. Éloges et critiques d'un outil scientifique destiné à aider la mise en place des inventaires.



© CRPF Nord-Picardie

Les Cahiers d'habitats, ont-ils une vraie utilité pratique? Ou bien s'agit-il d'ouvrages scientifiques rassurants, dont on salue la sortie mais qui rejoignent prestement l'obscurité des archives? Eh bien, nous, Centre régional de la propriété forestière Nord-Picardie, nous utilisons ces ouvrages, parce qu'il s'agit d'une base solide d'informations pour les opérateurs de sites Natura 2000 dont nous sommes!
Depuis l'an 2000, où nous avons entrepris ce type d'action en forêt, nous avons pris l'habitude de nous appuyer sur les Cahiers d'habitats. Comme le classeur édité par l'Institut du développement forestier (IDF), ils sont devenus des partenaires et des outils indispensables.

Soyons concrets. Les Cahiers d'habitats nous permettent de préparer le travail de terrain, d'ailleurs nous bâtissons le protocole d'inventaire en fonction des renseignements qu'ils nous fournissent. Nous y puisons des informations sur la physionomie, la structure mais aussi sur l'imbrication des différents habitats que nous présumons présents sur notre territoire. Notre attention se porte particulièrement sur la variabilité des habitats ainsi que sur la présence d'habitats associés ou en contact. Ensuite...? Les Cahiers nous permettent de réaliser

un contrôle des inventaires terrain. C'est grâce à eux, en effet, que nous pouvons vérifier la présence des espèces indicatrices. Après cette phase, notre travail se poursuit par la rédaction de fiches descriptives des habitats rencontrés et, là encore, nous utilisons les cahiers. Ils nous fournissent des données à grande échelle et précisent la répartition et la dynamique des habitats ainsi que leur correspondance phytosociologique.

Puis, vient le moment où il nous faut préconiser des mesures de gestion... Encore l'aide des Cahiers! C'est en croisant les pistes qu'ils nous offrent avec notre expérience de terrain que nous aboutissons à des propositions concrètes qui seront pertinemment discutées avec les partenaires. Il faut compter aussi sur le caractère « officiel » de l'ouvrage qui, parce qu'il s'impose comme une source fiable et validée, accélère les discussions avec les acteurs. On l'aura compris, les Cahiers constituent un atout technique et stratégique, une précieuse mine de renseignements, d'ailleurs complétée par des références bibliographiques.

Éloges... et critiques

Parfaits les Cahiers? Que nenni. Nous rencontrons notamment des difficultés pour utiliser la liste des espèces indicatrices des habitats car elle diffère avec d'autres réfé-

LES CAHIERS?
UNE BASE
SOLIDE POUR
LES
OPÉRATEURS
DE SITES
NATURA
2000!

rentiels « officiels » tels Corine Biotope ou le manuel d'interprétation EUR15. Il faut signaler aussi que l'usage est un tant soit peu élitiste. Le passage de plusieurs stagiaires nous a révélé combien les Cahiers étaient bâtis pour des connaisseurs. Sans compter qu'ils ne contiennent ni clé de détermination ni éléments permettant d'évaluer l'état de conservation. Pour préconiser avec justesse nos actions de gestion, des informations concernant l'impact des activités socio-économiques sur les habitats nous seraient également bien utiles quelques exemples peut-être? Pour toutes ces raisons, lors des phases d'inventaires, notre préférence va aux classeurs illustrés édités par l'Institut du développement forestier. D'autant qu'ils proposent des clés de détermination ainsi que des éléments sur les caractéristiques des sols associés aux habitats. Il faut reconnaître, par contre, que les Cahiers d'habitats nous fournissent davantage d'éléments de réflexion, forts utiles lors de la phase d'élaboration des mesures de gestion. ■

SYLVAIN PILLON, CHRISTOPHE ROLLIER
CRPF NORD PAS-DE-CALAIS PICARDIE

1. Le forum internet de l'Aten peut répondre à cette attente : www.espaces-naturels.fr/natura2000

>>> CRPF Nord Pas-de-Calais Picardie
96, rue Jean-Moulin • 80000 Amiens
Tél. : 03 22 33 52 00 • Fax : 03 22 95 01 63
sylvain.pillon@crpf.fr
<http://www.foretriveefrancaise.com>

Les Cahiers d'habitats ont pour vocation

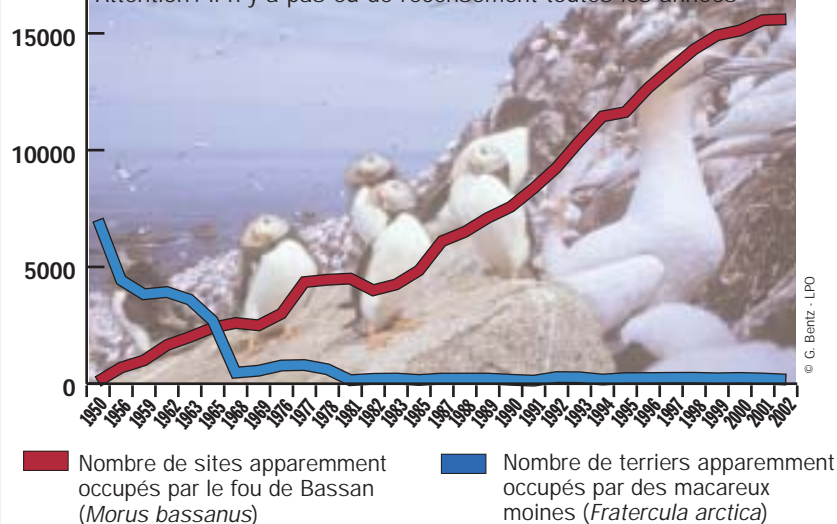
de guider les rédacteurs de documents d'objectifs dans l'identification des habitats, dans l'analyse dynamique de leur état de conservation et dans la définition d'un cadre de gestion propre à chaque site. La collection compte sept tomes dont certains sont encore à paraître. Les volumes sont également édités en cédérom. ■

Tome I : Habitats forestiers • tome II : Habitats côtiers • tome III : Habitats humides • tome IV : Habitats agropastoraux (fin 2003) • tome V : Habitats rocheux (fin 2003) • tome VI : Espèces végétales • tome VII : Espèces animales.

Coût d'un volume avec CD : 38 euros
La Documentation française • 29-31, quai Voltaire • 75344 Paris cedex • Tél. : 01 40 15 70 00
www.ladocfrancaise.gouv.fr

Le déclin du macareux moine

Attention : il n'y a pas eu de recensement toutes les années



« IL FAUT
ACCEPTER QUE
DE NOUVEAUX
ÉQUILIBRES
S'INSTALLENT,
DANS LA
MESURE OÙ LA
DYNAMIQUE DE
CHANGEMENT
N'EST PAS
INFLUENCÉE PAR
L'ACTIVITÉ
HUMAINE. »

Sur le long terme, l'analyse de la dynamique d'un milieu peut faire apparaître des cycles (une espèce décroît à intervalles plus ou moins réguliers pour réapparaître). Les suivis scientifiques mis en place sur le long terme permettent d'identifier ces cycles et de ne point les confondre avec des changements de phase qui marquent un pas irréversible pour l'espèce concernée. Si le déclin du macareux semble relever d'un changement de phase, il serait hâtif de conclure que sa décroissance numérique est due à la présence du fou de Bassan.